



Au Moulin - Aménagement d'un espace de détente et loisirs au bord du Rhône







CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Le projet d'aménagement du secteur «Au Moulin» prend place dans le projet d'aménagement des cheminements des Berges du Rhône. Le Moulin est un lieu privillégié bénéficiant d'un accès direct au Rhône.

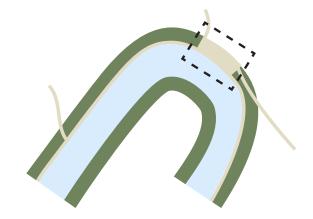
Le projet s'articule autour de 2 éléments naturels structurants en interaction : la forêt et le fleuve.

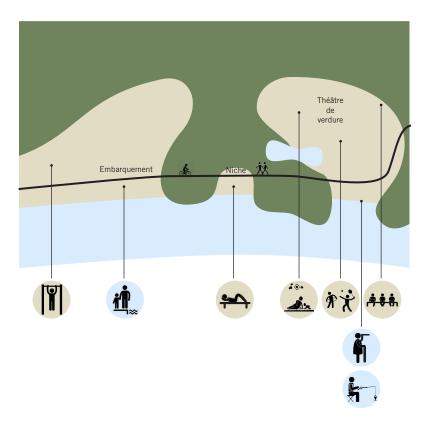
La forêt est un espace aux contours sinueux qui définit indirectement les espaces à investir au bord du fleuve : grandes clairières ou niches.

Au fil du Rhône se distribuent les activités dans trois clairières ou niches successives.

- > La clairière principale est un véritable théâtre naturel ouvert sur le Rhône. On y joue autour de l'étang, on y mange, on y contemple le fleuve de loin et de près. Au bord du fleuve, sur le belvédère, on apprécie la vue sur le paysage fluvial.
- > Dans la niche centrale on contemple un tableau végétal mis en scène dans les fondations du Vieux Moulin.
- > Dans la dernière clairière, par le ponton d'embarquement restauré, on accède à l'eau. On y trouve aussi les activités sportives.

Cet aménagement prend place dans un plus large projet de valorisation des bords du Rhône. La première étape actuellement en chantier est la réalisation d'un cheminement piétonnier le long du Rhône, la deuxième étape est le projet présenté ici, la troisième étape consistera à intégrer les parcelles à l'ouest, occupées par des logements et la cabine des SIG.





PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le projet se veut respectueux de son environnement sensible. Il résulte d'un processus de planification à plus large échelle s'intégrant dans le bois de la Grille et le réseau de cheminements piétonniers à l'échelle de la ville de Vernier.

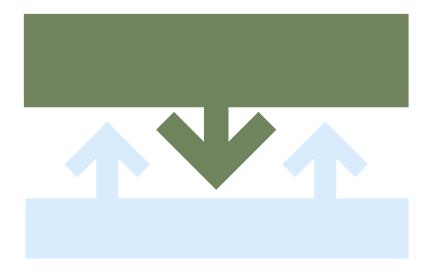
Le bois de la Grille se trouve ainsi libéré d'une pression humaine excessive. La lisière sud est valorisée et apporte une plus-value écologique pour la faune et la flore indigène.

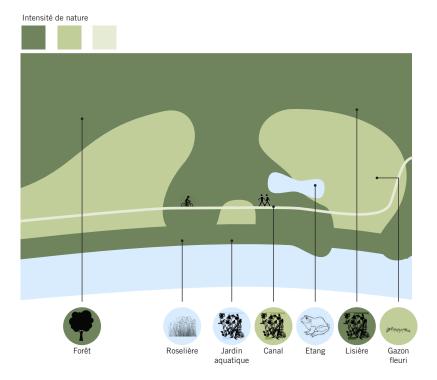
Les berges du Rhône sont reprofilées et accueillent une nouvelle roselière de même qu'une zone humide et un étang. Le bénéfice écologique est important à l'interface entre terre et eau.

Les activités humaines se concentrent autour de la prairie et du ponton d'accès au Rhône.

Le stationnement actuel, qui se fait au bord du Rhône et au bord du Nant de l'Avanchet est supprimé pour redonner ces espaces à la nature et aux loisirs. Une zone de stationnement de 18 places est réalisée à l'entrée du site pour libérer la zone aménagée des automobiles.

Le stationnement privé est réorganisé afin d'éviter son débordement sur l'espace public.



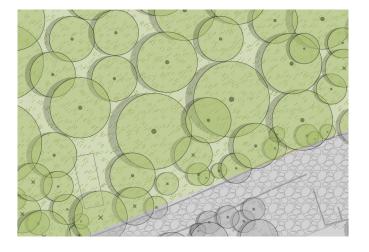


PLAN ILLUSTRATIF SITUATION DES COUPES ET DÉTAILS

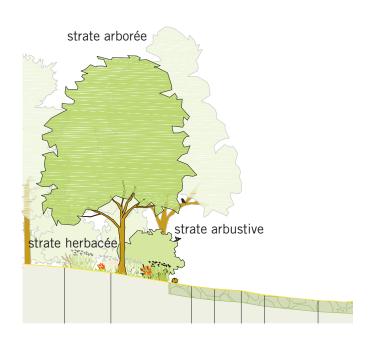


DÉTAIL 1 LISIÈRE FORESTIÈRE

Création d'une lisière étagée, en coordination avec la DGNP. Actuellement les robiniers dominent largement la frange forestière. Le projet prévoit l'abattage et le désouchage des robiniers et la plantation d'une lisière offrant toutes les strates végétales favorable à la faune et à la flore locales.







VOIE D'ACCÈS ET STATIONNEMENT

La zone de stationnement est aménagée sur le principe d'une prairie renforcée ce qui offre une transition douce avec la grande prairie enherbée. C'est un mélange de terre et de pierre à granulométrie adaptable à une route carrossable. Hors saison, la végétation peut recoloniser complètement cet espace qui disparaît alors et redevient une prairie maigre. Les arbres de même que les troncs couchés

DÉTAIL 2



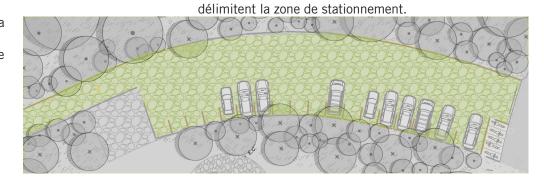
Stationnement existant le long du Rhône

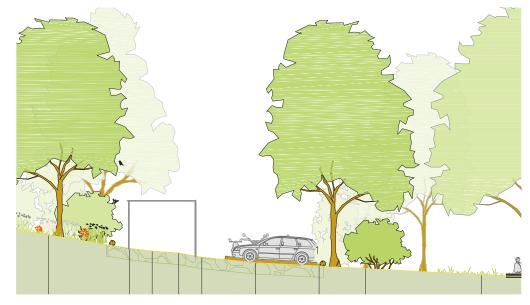


Intégration paysagère de la voie de circulation Plantations pour interdire le stationnement sauvage



Mélange terre-pierre sur stationnement et sur route





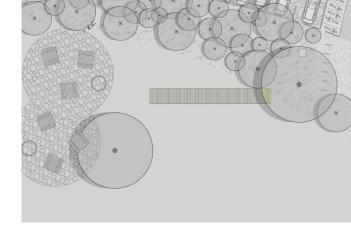






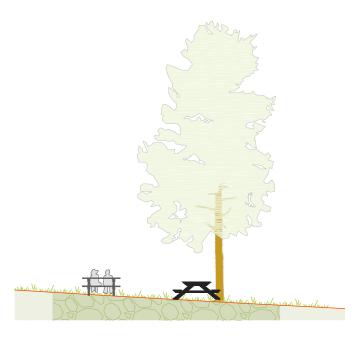


Surplombant la prairie, la banquette offre une belle vue sur le Rhône et l'étang. On peut s'y asseoir.



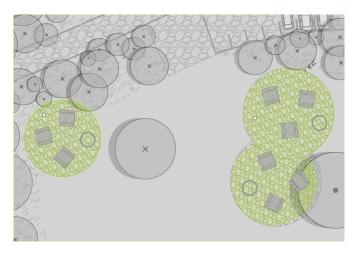






DÉTAIL 4 ESPACES DE PIQUE-NIQUE

Les espaces de pique-nique sont en «gazon fleuri maigre» pour résister à un fort piétinement. La granulométrie est plus fine que celle de l'accès et du stationnement privé. La densité de la végétation sera plus élevée. La différence entre gazon fleuri et zone de pique-nique disparaît.







DÉTAIL 5 PRAIRIE RICHE EN ESPÈCES

La transition entre la grande prairie et la forêt est marquée par la différence de hauteur de la strate herbacée. En bordure de lisière, on crée des zones refuge, fauchées en rotation une à deux fois par an : c'est une prairie riche en espèces (1). Sur la grande prairie, la fréquence de tonte est suppérieure : c'est un gazon fleuri (2). La limite entre les deux espaces est lisible.





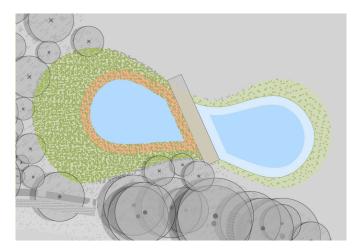
DÉTAIL 6 ÉTANG

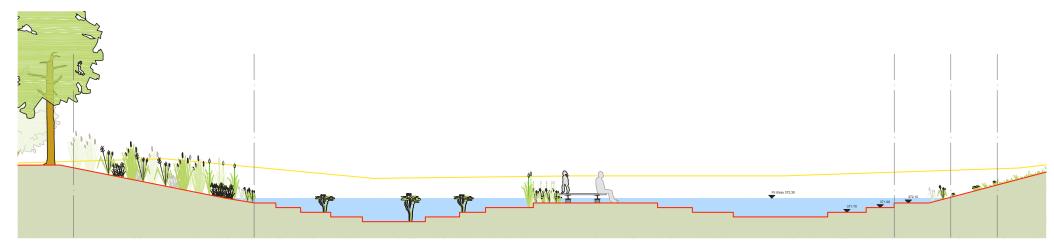
Grâce à la résurgence d'une nappe d'eau de bonne qualité, il est possible de recréer l'étang du Moulin.

Il se divise en deux parties. L'une est récréative et ouverte sur la prairie. L'autre est aménagée en biotope et abrite une faune et une flore spécifique.





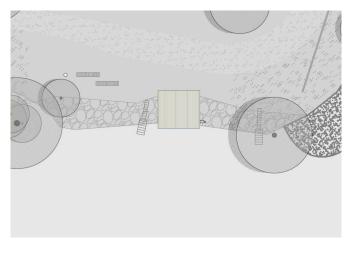




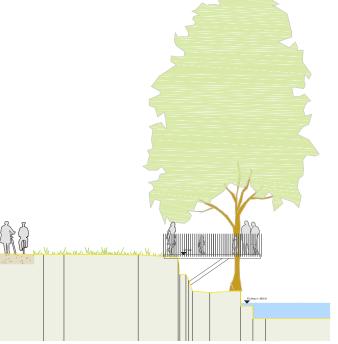


DÉTAIL 7 BELVÉDÈRE

Le belvédère se situe dans l'axe d'ouverture de la prairie sur le Rhône. Point de vue privilégié sur l'eau, il constitue dans l'ensemble du projet le premier contact avec le Rhône : l'observation.







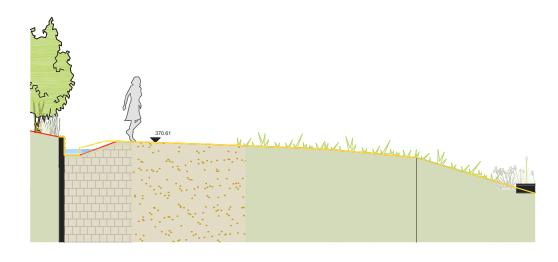




DÉTAIL 8 CANAL OUVERT

Le mur du canal sur lequel poussent les mousses et les fleurs sauvages est conservé. Le canal quant à lui est ouvert et devient partie intégrante du chemin. L'eau coule plus largement sur une surface légèrement creusée.



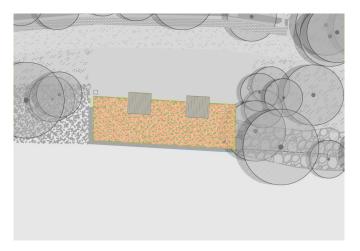


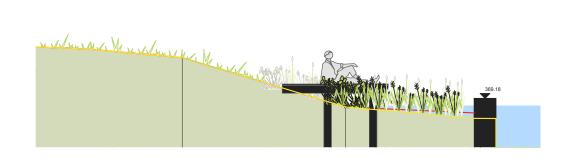


DÉTAIL 9 JARDIN AQUATIQUE

En s'appuyant sur les fondations existantes, on installe un jardin aquatique planté d'hélophytes. Il constitue avec l'étang un refuge pour les espèces endémiques.

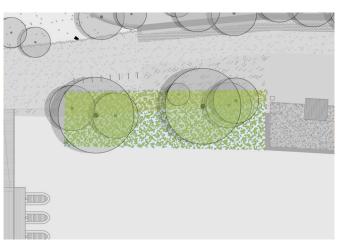
Dans l'ensemble du projet, il s'agit là du deuxième point de contact avec le Rhône : l'observation rapprochée.



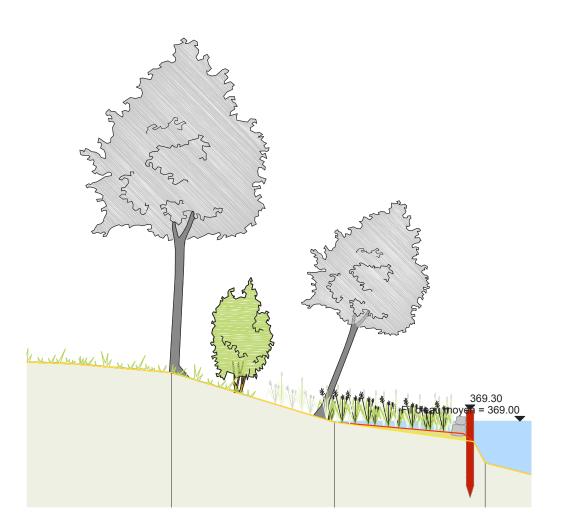


DÉTAIL 10 ROSELIÈRE

Une nouvelle roselière aquatique est créée à l'endroit le plus opportun. Dans cette zone le lit du Rhône remonte en plateau, les fondations du mur de l'ancien moulin créant une zone calme favorable aux roseaux. Une protection frontale anti-batillage est mise en place.









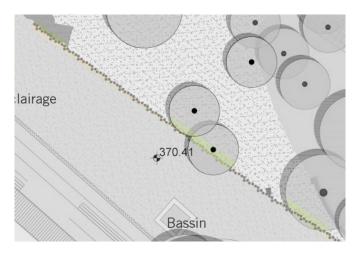






DÉTAIL 11 BARRIÈRE TEMPORAIRE

Elle marque la séparation entre le domaine public et la parcelle privée. C'est une fermeture simple avant une nouvelle phase de travaux.

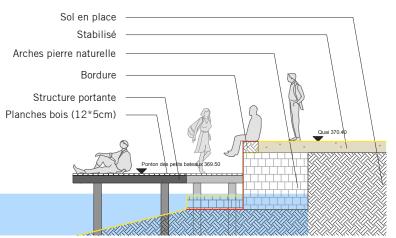


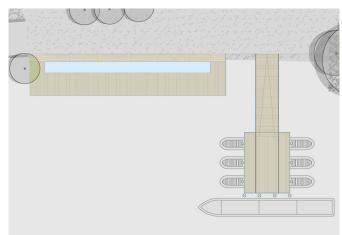


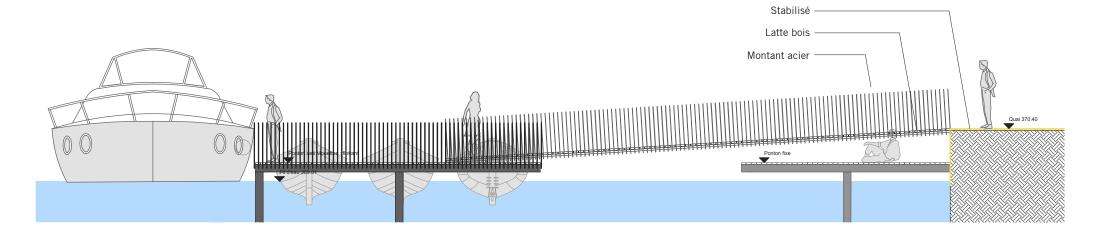


DÉTAIL 12 PONTON ACCÈS A L'EAU

Construit à l'emplacement du ponton existant, il en conserve les vestiges et les mets en scène par un aménagement sobre. Un large ponton offre un endroit idéal pour s'allonger face au Rhône. L'embarcadère des Mouettes est couplé aux amarrages des barques.











DÉTAIL 13 DETAIL ESPACE SPORT

Le sport est aussi présent au bord du Rhône. Non pas pour les enfants qui s'inventeront des jeux dans la prairie mais pour les adultes et les ados. Du mobilier de fitness complète ainsi l'offre de l'espace de loisirs.

